

## L'indice boursier islamique: un catalyseur pour le recul de la bourse Marocaine

**Faissal OUALI OUBAHA**

Banquier, Auditeur de conformité Sharia et conseiller en finance participative

Afin de profiter pleinement des opportunités offertes par la finance participative et d'apporter une réponse aux besoins de investisseurs individuels et institutionnels en matière de fructification des capitaux, et la diversification des portefeuilles conformément aux préceptes de l'Islam. La place financière Casablancaise à afficher des signales positives à propos de la création d'un indice boursier islamique, un repère incontournable d'examen de la performance du marché des capitaux participatif national et de ces instruments (Fonds d'investissements participatifs, SUKUK, actions...).

La création d'un tel baromètre financier islamique retraçant l'évolution boursière, a une double fonction : Il permet de lister les entreprises éligibles aux normes Chariatiques, ensuite, il serve de référence (benchmark) plus efficace, aux opérateurs financiers (assurances TAKAFUL, banques participatives) et gestionnaires de portefeuilles (OPCVM Charia compliant...).

Pour la méthodologie de de sélection des valeurs compatibles à la Charia, deux types de filtrage sont retenus : le filtrage sectoriel (extra-financier) et le filtrage financiers. Le premier type de filtrage consiste à faire sortir de l'indice les entreprises opérant dans les secteurs illicites (alcool, tabac, industrie porcine, banques et assurances classiques, le nucléaire, l'armement) ainsi que le divertissement (certains hôtels, casino, pornographie, cinéma, musique...).

Une fois ce premier test de passage a réussi, qui réduit significativement la liste des "candidats", il faut un autre examen ou filtrage financier, qui utilise trois ratios (endettement, créances et dettes) :

- Dettes/capitalisation boursière, inférieur à 33 % (DJIM, MSCI Islamic index ...).
- Actif circulant/capitalisation boursière, inférieur à 33 % (49 % pour S&P Shariah index).
- Bénéfices illicites /bénéfices totales, inférieur à 5 %.

Ces filtres financiers peuvent connaître certaines différences en fonction du Charia board à l'autre, les membres de cette liste obéissant aux préceptes Chariatiques, sont enregistrés dans une base de donnée mis à jours quotidiennement, ce qui signifie que les "candidats" qui ne respectent pas ou n'auront pas respectés les normes et règles du jeu, quitteront le podium.

Pour le cas de la Bourse des valeurs de Casablanca (BVC), les sociétés qui seront retenues dans l'indice compatible à la Charia selon notre point de vue, sont aux alentours de 20 à 30 sociétés éligibles, mais la décision définitive revient au comité Charia de la finance participative émanant du Conseil supérieur des Oulémas, qui détient le privilège de fixation des conditions d'éligibilité, le screening des valeurs et la garantie de leurs conformités aux préceptes de l'Islam. L'application d'une méthodologie très restrictive, donnera à l'indice une crédibilité islamique, malgré la diminution de nombre de sociétés qui le compose.

En vue de rendre notre pays plus compétitive dans l'attrait de capitaux, la création d'un indice boursier islamique adaptée à la place financière Casablancaise, est un ingrédient indispensable pour l'écosystème islamico-participatif Marocain, et un pas crucial vers la transparence et la crédibilité de cette industrie éthique, rentable et socialement responsable.